

Assez parlé d'allocation universelle

PHILIPPE DEFEYT

Économiste

Assez parlé d'allocation universelle! Un projet dont on ne sait pas s'il est de gauche ou de droite est déjà assez suspect comme cela. Et puis comment financer un tel projet? Les gens ne vont-ils pas s'arrêter de travailler? Et les femmes rester encore plus (souvent) à la maison? Les questions posées par ses défenseurs sont peut-être bonnes mais les réponses inadéquates. Etc., etc. Il faut donc, air connu, être réalistes et s'attaquer aux vrais problèmes.

Pour rassurer un peu ceux qui ont besoin de balises idéologiques faciles, évidentes pour savoir quoi penser, voici deux propositions, une de gauche et une de droite.

Commençons par la droite. Il faut récompenser ceux qui se lèvent tôt pour aller travailler, encourager la prise de risque, réduire le différentiel entre le salaire et les allocations sociales, alléger la fiscalité, surtout sur les bas revenus.

Proposons donc un crédit d'impôt généralisé, de l'ordre de 500 à 600 euros par mois. Un crédit d'impôt est une réduction d'impôt entièrement déductible et, le cas échéant, remboursable. Ce qui veut concrètement dire qu'il est remboursable pour ceux qui ne gagnent pas assez (par exemple un jeune entrepreneur) pour payer des impôts.

Il faut certes, soyons responsables, financer une telle révolution fiscale quasiment copernicienne, mais qui s'inscrit tellement bien dans notre projet de société. Outre les habituels effets retour (bien évidemment), on peut imaginer, entre autres formules, de financer ce crédit d'impôt par la suppression de la quotité exonérée d'impôt, que le crédit d'impôt remplace avantageusement, l'ajustement de diverses allocations sociales et autres réductions fiscales, le transfert des moyens de multiples aides de toutes natures vers ce crédit d'impôt, un nouveau barème fiscal, une globalisation des revenus (nets), etc.

Un crédit d'impôt par ménage ou par personne? Mais par personne bien sûr, au nom de la liberté des choix privés, liberté qui est l'essence de notre projet.

Vincent De Wolf (chef de groupe MR au Parlement bruxellois), par exemple, qui déclarait ceci au lendemain des élections communales, devrait se retrouver dans cette proposition: *«Ma conviction est depuis toujours ancrée dans le libéralisme social, il faut créer de la richesse grâce aux entreprises privées et à l'effort individuel et ensuite la partager.»* Et Georges-Louis Bouchez aussi je suppose.

Poursuivons par la gauche. Voici, par exemple, ce que propose Paul Jorion: *«Il y a eu une période, finalement assez brève, dans les années 1950, où la santé et l'éducation étaient entièrement gratuites. Il faudrait non seulement revenir à ce principe, mais l'étendre à la mobilité, à l'alimentation, au logement, à l'habillement de base, au téléphone, tout un ensemble de services universels qui sont en fait le meilleur moyen de redistribuer les richesses. La gratuité sur l'indispensable, c'est à notre portée, et ça coûte beaucoup moins cher que l'instauration d'un revenu universel.»*

Et si on commençait par le logement?

Proposons donc un chèque-logement, accordé à tous, pour financer le logement proprement dit et les dépenses essentielles qui vont avec. Un chèque de, disons, 500 à 600 euros/mois. Ce montant est suffisant pour une personne seule qui loue un studio et permet à un couple qui achète ou construit un logement de payer une mensualité de l'ordre de 1.100 euros/mois pour un emprunt de 200.000 euros sur 20 ans.

Proposons donc un chèque-logement, accordé à tous, pour financer le logement proprement dit et les

dépenses essentielles qui vont avec. Un chèque de, disons, 500 à 600 euros/mois.

Il faut certes, soyons responsables, financer une telle révolution sociale quasiment copernicienne, mais qui s'inscrit tellement bien dans notre projet de société. Outre les habituels effets retour (bien évidemment), on peut imaginer, entre autres formules, de financer ce chèque-logement par la suppression de la quotité exonérée d'impôt, que le chèque-logement remplace avantageusement, l'ajustement de diverses allocations sociales et autres réductions fiscales, le transfert des moyens de multiples aides de toutes natures vers ce chèque-logement, un nouveau barème fiscal, une globalisation des revenus (nets), etc.

Un chèque-logement par ménage ou par personne? Mais par personne bien sûr, au nom de la l'individualisation des droits sociaux que nous réclamons depuis longtemps. Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, pour qui *«un grand plan logement-énergie et la fin du statut cohabitant égale la fin de la pauvreté»*, devrait se retrouver dans cette proposition.

Je laisse le soin à chacun de tirer les conclusions de cet exercice de confrontation idéologique, où les mots et représentations comptent parfois (souvent?) plus que le fond.

Reste une question essentielle: revenu de base, crédit d'impôt ou chèque-logement n'ont de sens que si l'argent arrive rapidement sur le compte bancaire, sous peine de perdre tout ou partie des bénéfices attendus. Or notre système de redistribution (fiscale et sociale) des revenus n'est pas assez agile ni rapide.

Commençons donc par le réorganiser administrativement pour que les plus et les moins de la redistribution se calculent au mois le mois. Cela fait, les deux formules évoquées ici et ma proposition d'un revenu de base de l'ordre de 600 euros/mois en deviendraient strictement équivalentes.